

Prévention des Inondations

Mobilisations des communes audoises et héraultaises, P.5

Des vignes et des éoliennes

Des viticulteurs investissent dans le développement durable, P.4



Usine à bitume : Colas capitule

La société renonce à la construction de l'usine à Lézignan-Corbières, P.3

JEUDI 20 septembre 2018
n° 984

► 1,40 €

Annonces légales
Aude et Hérault

Journal hebdomadaire fondé en 1997
Adresse page 2 - ☎ 04 68 27 86 86
semaineduminervois@wanadoo.fr

la Semaine du

MINERVOIS



En photos :
Pouzols,
le village
aux trois
églises

P.16

VENDANGES 2018

Dans les coulisses d'une coopérative



Présentation de la saison à l'Espace culturel des Corbières, P.15

Lancement du premier **Petit festival de marionnettes** d'Argens, P.15



Photo: Nicolas Faure

Les caves coopératives en sont à la moitié des vendanges, reportage dans celle d'Olonzac, P.3

CASSAGNOLES

Inauguration de la nouvelle caserne, P.7

POUZOLS/MAILHAC

Les écoliers participent aux Journées du patrimoine, P.9

ASPTT JOUARRES

Ouverture d'une école d'archerie atypique, P.8

OLONZAC

Réouverture de la boulangerie du Marché aux herbes, P.8

SOUTENEZ L'INDÉPENDANCE DE



la Semaine du **MINERVOIS**



La Semaine du Minervois est un des plus petits hebdomadaires régionaux de France et le seul organe de presse qui parle du Minervois dans sa globalité. Pour faire vivre le journal nous avons besoin de votre soutien. Si vous nous faites un don, il sera défiscalisé à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable* grâce à l'association Presse et Pluralisme, créée pour favoriser le pluralisme de la presse en France. Il vous suffit pour cela de nous envoyer un chèque à l'association Presse et Pluralisme (voir ci-dessous). Votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus.

Nous vous en remercions par avance.
L'équipe de la Semaine

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt* égale à 66% de votre don
*Dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Un don de 30€, déduit de 19,80€ ;
vous coûtera 10,20€

Un don de 100€, déduit de 66€ ;
vous coûtera 34€

Un don de 50€, déduit de 33€ ; vous
coûtera 17€

Un don de 250€, déduit de 165€ ;
vous coûtera 85€

BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE DON À :
Association "PRESSE ET PLURALISME", TSA 32649 - 91764 Palaiseau Cedex

Je fais un don de€ au profit exclusif du journal La Semaine du Minervois et je libelle mon chèque à l'ordre de "Presse et Pluralisme" / La Semaine du Minervois"

Nom : Prénom :

Adresse postale :

E-mail :

Bulletin d'abonnement



la Semaine du **MINERVOIS**

6 mois (25 n°) France / Etranger

1an (50 n°) France 65€ / Etranger 96€

2ans (100 n°) France 120€ / Etranger 180€

Payez en 1 ou 2 fois. Premier chèque encaissé de suite, second chèque encaissé dans 2 mois.
Je rajoute 5€ pour recevoir les deux numéros hors série à la maison.

Prénom et Nom :

Adresse précise :

Code postal : Vill(ag)e : Pays :

Téléphone : E-mail :

Chèque à libeller à l'ordre de «La Semaine du Minervois» et à retourner avec ce coupon à :
La Semaine du Minervois- 10 boulevard du Midi - 34210 Olonzac

LÉZIGNAN

Des viticulteurs investissent dans l'éolien

“**A**u bout de dix ans, nous sommes encore plus convaincus du projet” annonce le président de la cave de Lézignan, Daniel Sandrous. La quasi totalité des viticulteurs des trois caves étaient rassemblés autour de leur nouvelle société d'éoliennes et de leur énergéticiens pour l'annonce à la presse du lancement de leur projet. Des dossiers enfin prêts à être instruits en préfecture : un grand projet de parcs éoliens que les viticulteurs des caves de Montbrun-des Corbières, d'Escales et Tourouzelle et de Lézignan ont élaboré ensemble. Il y a dix ans, l'économie viticole était en berne. Pour se diversifier, assurer leurs revenus et investir, ils ont l'idée de

participer au développement des énergies renouvelables en plein essort dans la région. “Nous devons nous aussi en être et bénéficier de ce développement, nous sommes les acteurs principaux du département et nous ne pouvons passer à côté” réclamera un viticulteur. Leur projet est coopératif, le deuxième en France à s'élaborer ainsi autour de professionnels de la viticulture. Quatre parcs pour vingt éoliennes sont prévus au pied des Corbières aux portes du Minervois portés par une société. La Sodel (Société de développement économique du Lézignonais) était donc créée avec un petit conseil administratif de trois personnes, les directeur des trois caves Bruno Perolin pour Mont-

brun, David Cassaignes pour Escales et Tourouzelle et Daniel Sandrous pour Lézignan. En partenaire principal, Eos wind assure

le développement éolien et l'exploitation. Ce projet a comme objectif de développer des bénéfices qui

seront réinvestis dans les caves coopératives. ■
Rens. : www.sodel-lezignan.fr



Les caves d'Escales, de Tourouzelle-Montbrun et de Lézignan-Corbières ont un projet coopératif de parc éolien

Usine de bitume : La société Colas renonce au projet

Après avoir rencontré le préfet de l'Aude le 30 août dernier, la société Colas Midi-Méditerranée retire son projet d'usine d'enrobage à chaud sur les communes de Ferrals les Corbières et Lézignan-Corbières. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur avait émis un avis défavorable faisant écho à la forte mobilisation citoyenne opposée au projet. Le Préfet a demandé au Sous-Préfet de Narbonne, en liaison avec la société Colas Midi-Méditerranée et l'ensemble des parties prenantes, de rechercher une implantation tenant compte de l'ensemble des aspects sociétaux et environnementaux. Le collectif contre l'usine à bitume et l'association Développement durable en Corbières et Minervois rappellent que “le choix

LÉZIGNAN

du site était effectivement une raison importante de son opposition, mais cette raison était loin d'être la seule : la taille potentielle du projet en était une autre, ainsi que le manque total de transparence concernant l'étude objective des besoins régionaux en enrobés de bitume. La non prise en compte de la toxicité des émanations de bitume par accumulation dans l'écosystème sur de nombreuses années était également une raison importante”. Pour Bertrand Claverie, président de l'association Développement Durable en Corbières Minervois, “il n'est pas forcément nécessaire d'envisager une nouvelle implantation. Il faut d'abord mener une étude approfondie des besoins régionaux et la mise en place d'un véritable plan de limitation de l'usage du bitume au niveau régional, en particulier en milieu urbain”. ■

► Le bitume vert

L'asphalte que l'on retrouve sur nos routes est réalisé à base de bitume. Le bitume est composé de pétrole. Entre la toxicité du pétrole, son impact environnemental, son coût et la menace de pénurie, des alternatives plus respectueuses de l'environnement sont recherchées. Dans l'Hérault, le bitume de la RD26 entre Saint-Mathieu-de-Trévières et Guzargues est refait avec un liant végétal. Le principe est de casser et raboter la route existante et de mélanger ce granulat à un liant végétal à base de copeaux de pin. L'application se fait à froid contrairement au bitume classique. Une portion de cette chaussée est réalisée ainsi et l'autre est recouverte d'un enrobage traditionnel. Le suivi des deux portions est réalisé par le Département.



Le chantier est réalisé sur la RD 26 entre St Mathieu de Trévières et Guzargues sur une longueur d'environ 2,5 kilomètres

120 pompiers déployés, six hectares brûlés

INCENDIE À TRAUSSÉ

Un incendie s'est déclaré sur la commune de Trausse lundi après midi aux environs de 15h30 et proche du lieu-dit de Chamans. Le feu a été rapidement maîtrisé même si les flammes ont pu emporter avec elles six hectares de pinède. Il faut dire que les services départementaux d'incendie n'ont pas lésiné sur les moyens pour contenir ce départ de feu : 120 sapeurs pompiers venus des casernes de Peyriac, Rieux, Caunes, Félines, du Carcassonnais et du Narbonnais ont été dépêchées sur place pour endiguer le plus rapidement possible la progression des flammes. Le groupe d'intervention de sécurité civile de Lézignan est également venu sur place. C'est le commandant Gilles Barthez qui a mené les opérations et quatre Canadairs venus de Nîmes ont effectué plu-



L'incendie a vite été pris au sérieux : quatre Canadairs de Nîmes venus en renfort

sieurs passages (entre six et huit d'après les témoins). A 18 heures, l'incendie était contenu et les pompiers se sont mis en observation. Le feu serait parti du bord d'une piste et se serait déplacé vers des herbes sèches avant de

se propager vers les pinèdes environnantes. La cause (accidentelle ou volontaire) n'est pas encore déterminée. Aucun dégât d'habitation n'est à déplorer. ■

D. Castan & N. Faure

SAINTE-VALIÈRE Une pinède en flammes

Encore une fois Sainte-Valière a connu l'affluence des soldats du feu. Cette fois ci, une pinède était la proie des flammes jeudi 13 septembre. Les villageois alertés se sont regroupés vers le tennis pour surveiller l'évolution de cet incendie ainsi que le ballet des camions, voitures et canadairs. Une habitation située sur la route de Pouzols, au-dessus de Crevas Tinas, aurait pu être touchée mais le vent a soufflé à l'opposé et dirigé les flammes vers la route. Vers 16h, après deux passages des quatre avions partis de la base de Nîmes, le feu était maîtrisé. Les pompiers sont restés pour exercer une surveillance nécessaire à cause du vent.



Une épaisse fumée et des cendres ont envahi le village